

Coupe de pouce aux nouvelles énergies

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUBSIDES

Coup de pouce aux nouvelles énergies

Les énergies renouvelables n'auront un avenir que si elles sont soutenues dès le départ. Cela est particulièrement valable pour la production d'électricité. Tour d'horizon des pratiques européennes en matière de subsides pour la production de courant à partir d'énergies renouvelables.

Si l'on exclut la force hydraulique, les USA ont la plus forte production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (85 milliards de kilowattheures en 2001).

L'Allemagne par contre est leader pour l'énergie éolienne (presque 40% de la puissance installée dans le monde, qui est d'environ 33 000 MW). Et c'est le Japon qui a le plus d'électricité solaire (45% de la production mondiale) – ce pays a investi massivement dans la technologie photovoltaïque ces dernières années (en 2000 par exemple, quatre fois plus que les USA ou que l'Europe).

Modèle allemand. L'essor des énergies renouvelables (EnR) dépend largement des mesures d'encouragement. La croissance spectaculaire de l'électricité éolienne et solaire en Allemagne est la réponse au soutien de l'Etat. Un soutien qui prend la forme de subsides, mais passe aussi par la «Loi sur les EnR», qui oblige les distributeurs d'énergie à acheter l'électricité provenant des EnR et leur impose un tarif de rachat.

Actuellement, les exploitants des éoliennes allemandes reçoivent, pendant les cinq premières années d'exploitation, 8,9 Eurocents (ct) par kilowattheure injecté dans le réseau (au moins 6,1 ct à partir de la sixième année). Le kilowattheure produit par des petites centrales hydrauliques

(jusqu'à 500 kW) est payé 7,67 ct et le courant fourni à partir de biomasse entre 8,5 et 10 ct/kWh. L'électricité solaire bénéficie du taux le plus élevé, 45,7 ct par kWh, en accord avec son coût de production. Ces tarifs sont censés permettre de couvrir les coûts des exploitants.

Le modèle allemand fait école. Des tarifs comparables sont entrés en vigueur en Autriche. L'électricité solaire bénéficie en Espagne et au Portugal de conditions similaires à celles appliquées en Allemagne. Le tarif imposé en France devrait permettre de couvrir les coûts des éoliennes, éventuellement des petites centrales hydrauliques, mais pas des installations photovoltaïques (15,25 ct/kWh en métropole, le double en Corse et dans les territoires d'outre-mer). Des montants du même ordre qu'en France sont payés pour l'électricité solaire en Italie, ou encore en Belgique, où ils sont attribués sous la forme de « certificats verts » – les distributeurs achètent ces certificats aux exploitants à un prix imposé, pour remplir leurs obligations de réduction de CO₂.

Dans certains pays, l'électricité provenant d'EnR est reprise aux tarifs payés par les consommateurs finaux (le compteur « tourne à l'envers »). La couverture des coûts n'est envisageable que si les pointes de production et de consommation tombent en même temps (climatisation !) et que le tarif de pointe est très élevé.

Grâce à la force hydraulique, la Suisse fait partie des pays industrialisés ayant la plus forte proportion d'EnR (loin devant l'Allemagne). Elle est en outre au deuxième rang avec l'Allemagne, après

le Japon, pour la puissance photovoltaïque installée par habitant (env. 2,5 watts). La loi sur l'énergie règle les rétributions des coûts d'injection dans le réseau. L'Office fédéral de l'énergie recommande un taux de 15 centimes/kWh en moyenne annuelle (soit 10,7 ct si 1 Euro = 1,4 CHF). Ces règles ont selon plusieurs arrêtés du Tribunal fédéral un caractère contraignant. Mais plusieurs distributeurs achètent du courant solaire à un prix nettement supérieur (jusqu'à 1 CHF/kWh) à titre volontaire. Ce surplus est payé également sur une base volontaire par des consommateurs soucieux d'écologie (et non pas réparti, comme en Allemagne, entre tous les consommateurs finaux).

Les tarifs imposés ne constituent pas le seul moyen d'encourager les EnR. C'est ainsi que de

Tarifs de rachat en Eurocents par kilowattheure.

	Allemagne	Autriche	France
Solaire	45.7	47 – 60	15.25 – 30.5
Vent	6.17 – 8.9	7.8	3.05 – 8.38
Biomasse	8.5 – 10	2.7 – 16.5	4.5 – 4.9
Hydraulique	7.67	3.15 – 6.25	5.49 – 6.1
Géothermie	7.16 – 8.95	7	7.62

nombreux cantons suisses subventionnent la construction d'installations. Le Tessin, particulièrement généreux à cet égard, accorde à de petites installations photovoltaïques 9000 CHF par kW installé. A l'étranger aussi, des subsides sont alloués en maints endroits aux installations d'EnR – aussi dans des pays qui ont un tarif imposé pour le rachat de l'électricité.

Les tarifs pratiqués dépendent en partie de la puissance, du nombre d'années d'exploitation, du lieu et du type des installations. Une baisse annuelle est normalement prévue.

lumière solaire est néanmoins gigantesque: sur une seule année, il représente plus de dix fois la totalité des réserves d'énergie sous forme de charbon, de pétrole, de gaz et d'uranium de notre planète.

Nombreux sont les toits et façades qui se prêtent à l'aménagement d'installations solaires décentralisées. En Suisse, les capteurs solaires génèrent aujourd'hui près de 4% de la chaleur tirée d'énergies renouvelables. Les capteurs plats, très répandus, atteignent un rendement de 75% du rayonnement solaire global. A ce jour, près de 40 000 installations de ce genre fon-



tionnent déjà dans notre pays. Aujourd'hui, les équipements héliosolaires – le plus souvent constitués de panneaux solaires au silicium – produisent annuellement, à eux seuls, quelque 12 millions de GWh d'énergie photovoltaïque (soit dix fois

plus qu'en 1990). Pourtant, bien que le potentiel des toits suisses s'élève à 30%, 0,02% seulement de notre courant électrique est généré de cette manière. Hormis les installations en flot alimentant p. ex. des cabanes de montagne, on trouve de plus en plus d'installations raccordées au réseau électrique. Les entreprises électriques sont tenues de reprendre le surplus de courant à un tarif minimum de 15 ct/kWh. Certains paient même plus! Les modules solaires produisent du courant pendant 20 ou 30 ans. Au bout de 3 à 4 ans d'exploitation, l'installation a déjà produit plus d'énergie qu'il n'en a fallu pour la construire.

Les consommateurs qui ne souhaitent pas produire eux-mêmes leur courant solaire peuvent l'acheter auprès de bourses solaires. Aujourd'hui près de la moitié des ménages suisses peuvent déjà soutenir par ce biais l'énergie solaire. Les équipements sonores et visuels de l'Open Air Festival du Mont-Soleil (BE), situé à proximité des plus grandes installations solaires de Suisse, fonctionnent exclusivement au moyen de courant vert. «Une première européenne», se réjouit l'organisateur de ce festival, Patrick Tanner.